

> État civil

NAISSANCES :

Anaé Lemièrre (11/09), Ziad Benabbou (14/09), Alexis Paquet (17/09), Noé Thabaret (26/09), Sacha Boulon Poncet (03/10), Jona Quarrit di Cataldo (09/10), Esteban Soitel (09/10), Lyne Bénès (17/10), Youssouf Pellier (17/10), Albane Miralles (21/10).

MARIAGES :

Arnaud Muller et Anne-Julie Bonnot (29/09), Mustapha Saidi et Naïma Leghnider (13/10).

DÉCÈS :

Marie Bénèzeth veuve Écochard (26/09), Serge Brevet (28/09), Yvette Bornarel veuve Michel (29/09), Claudette Perrin épouse Martinet (08/10), Jean-Paul Félix (20/10), Adrien Gauthier (22/11).

Les rendez-vous

DÉCEMBRE

- Vendredi 7/Samedi 8 : Téléthon.
- Dimanche 9 : concert gratuit, Brassens, par Accords Musique.
- Samedi 15 : concours de belote des Amis de la Veyle ; spectacle jeune public à la médiathèque.
- Dimanche 16 : marché de la gastronomie de Noël.
- Mercredi 19 : goûter de Noël du club Amitié Rencontre.
- Samedi 22 : coupe de Noël du Saint-Denis Dojo.

JANVIER

- Jeudi 3 : vœux du maire.
- Samedi 12 : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- Dimanche 13 : concert gratuit, rock, par Accords Musique.
- Jeudi 17 : club lecteurs.
- Samedi 19 : concours de belote et repas de la Société de chasse.
- Mercredi 23 : Forum de la mobilité internationale.
- Dimanche 27 : marché aux livres et aux disques.

> ARMÉE DE L'AIR

Afin d'informer sur les métiers et emplois locaux dans l'Armée de l'air, le major René Tachet, chargé de mission de la Base aérienne 278 à Ambérieu-en-Bugey, tiendra une permanence en mairie de Saint-Denis le 2^e mercredi de chaque mois, à 14 h, à partir du mercredi 12 décembre 2012.

> PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus de Saint-Denis reçoivent les habitants sur rendez-vous. Vous pouvez aussi rencontrer le maire ou un adjoint le 1^{er} samedi du mois, de 10 à 12 h, à la mairie. Prochaine permanence le 5 janvier.

1, place de la Mairie CS 30195 - SAINT DENIS LES BOURG 01005 BOURG EN BRESSE CEDEX Tél. 04 74 24 24 64 Fax 04 74 24 35 05 www.stdenislesbourg.fr mairie@stdenislesbourg.fr



Près de 130 enfants et adultes ont assisté au spectacle jeune public « Il faut sauver Flocon » le 13 octobre, dans le cadre de la Fête de la science.

> Développement durable

Succès pour le Village des sciences

Samedi 13 octobre, le « Village des sciences » organisé par la commune, à l'occasion de la Fête de la science, a attiré environ 200 visiteurs, sur l'ensemble de la journée. Le beau temps leur a permis de profiter des diverses animations, axées sur les énergies renouvelables et l'environnement, proposées sur le parking de la mairie. Au programme : découverte d'une maquette sur l'énergie solaire et éolienne avec l'association Afri-Carriet, présentation de voitures et vélo électriques - dont le tout récent véhicule qui équipe désormais les services municipaux -, balade guidée pour comprendre les hirondelles de fenêtre et comment les aider à ne pas disparaître.

Au foyer, les expériences scientifiques ont intéressé les enfants : fabrication d'une mini-éolienne sur un crayon de papier, démonstrations d'expériences scientifiques par les élèves de l'école élémentaire des Lilas, mobilisés en grand nombre pour l'occasion. Un grand merci à tous et à leurs parents. À noter aussi, la présentation de la grotte de Corveissiat. Grand succès également pour les deux spectacles jeune public programmés à la Ferme du pôle, avec plus de 50 enfants et adultes le matin pour « Et si la terre nous racontait », organisé par la médiathèque, et 130 l'après-midi pour « Il faut sauver Flocon ».



Présentée au Village des sciences 2012, la voiture électrique de Saint-Denis a été inaugurée le 15 novembre. D'une autonomie de 120 km, le nouveau véhicule permet aux services techniques de se déplacer sans polluer, pour de petits trajets, afin de se rendre sur les chantiers de voirie, assainissement et espaces verts, à la station d'épuration, effectuer des achats de matériel... Son acquisition par la commune, au coût de 17 109 € (dont un bonus écologique de 7 000 €), bénéficie d'une aide de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire de Rachel Mazuir, sénateur de l'Ain.

> Loisirs

Vacances de Noël



Autour d'un jeu pour découvrir les épices, lors des vacances d'automne.

Le centre de loisirs Sataplu de l'association Pyramide sera ouvert les 2, 3 et 4 janvier. Inscriptions les mercredis 12 et 19 décembre, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 45, et les lundis 10 et 17 décembre, de 14 h à 17 h 45. Les activités auront pour thématiques « Tout en couleur » pour les enfants de maternelle et « Habitat du monde » pour les primaires.

Tél. 04 74 24 22 71 www.pyramide.francas.net

À l'Odyssee

- Samedi 15 décembre, à 10 h 30, le spectacle de Noël « Grand jusqu'au ciel », par la conteuse Laurence Berthelon, invite les enfants à partir de 3 ans et leurs parents à découvrir ses histoires de sapin, de lumière, d'entraide, de rêve...
• Durant les vacances de Noël, la médiathèque est ouverte aux horaires habituels.
• Le prochain club lecteurs aura lieu jeudi 17 janvier, à 20 h.
• Samedi 9 février, la médiathèque propose un atelier d'écriture créative, animé par



Laurence Berthelon contera des histoires de Noël.

> Équipement

Une salle pour tous

Dénommée La Fabrique, la nouvelle salle communale est en service depuis octobre. Elle est à la disposition des associations de Saint-Denis pour une réunion Elle peut également être louée aux particuliers (se renseigner en mairie).



Pourquoi la Fabrique ?

Le mot « fabrique », emprunté au latin « fabricare », signifie dans son sens premier le travail de construction d'un édifice. Au Moyen Âge, la fabrique regroupe au sein d'une paroisse les « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la construction et l'entretien des édifices religieux : église, chapelles, calvaires... Au fil des siècles, les conseils de fabrique prennent diverses formes juridiques et administratives. Établissements publics du culte suite au décret du 30 décembre 1809, supprimés par la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905, ils perdurent encore dans quelques régions de France sous des formes adaptées. À Saint-Denis, les archives communales font état des comptes de la Fabrique jusqu'en 1931. C'est sous son égide que s'était construite la salle paroissiale remplacée en 2012 par la nouvelle salle communale reprenant l'ancienne dénomination « La Fabrique ».

Conseil d'émulation civique

- Le 12 décembre, Georges Laurent, ancien maire de Bény, animateur du Conseil d'émulation civique - structure émanant de l'Association des anciens maires de l'Ain -, et Fabienne Jean-Louis, ex-adjointe au maire de Bourg-en-Bresse, ont rencontré une classe de CM2 de l'école du Village, en présence également de Robert Fontaine, adjoint aux affaires scolaires, et Karine Paquet, directrice adjointe des services municipaux. Ils ont expliqué aux enfants le fonctionnement des institutions locales, en mettant l'accent sur l'importance des valeurs essentielles que sont le civisme et la citoyenneté. Ils ont ensuite visité le chantier du futur groupe scolaire et se sont dits impressionnés par la qualité de cette réalisation communale.

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directrice de la publication: Chantal Jasserand-Bonneau - Rédaction et mise en page: M&G Éditions/Chorégraphique (Bourg-en-Bresse) - Impression: Imprimerie Multitude - Crédits photographiques: Chorégraphique, mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny. Distribution: Ainterjob. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

Lejournal BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



L'édito

> Proximité Saint-Denis met en place son programme au service de chacun de ses concitoyens. Cohérence, diversité, esthétisme, qualité, sécurité, écoute, concertation, partage, équité... sont quelques-uns des mots clés qui guident les élus dans leurs réflexions. Un autre revêt une importance toute particulière : la proximité. Notre commune présente une forme géographique ramassée et compacte. Son cœur historique est relativement bien centré, ce qui a décidé les élus à y grouper certains équipements. Le pôle petite enfance, l'école du Village, le collège Yvon Morandart, le centre social, la médiathèque, Pyramide, la Petite unité de vie, le gymnase et les équipements sportifs, les salles associatives et de réunion, certains logements locatifs, la chaufferie au bois sont maintenant reconnus comme des éléments structurants de la commune. L'écoquartier complètera prochainement le site. Par ailleurs, le choix fait par nos prédécesseurs de scolariser les enfants au plus près de chez eux a été confirmé. L'école des Vavres, les écoles du Peloux et Charles Jarrin à Bourg-en-Bresse, et le collège des Côtes à Péronnas accueillent ainsi des élèves de Saint-Denis. La proximité, c'est la mise en place de services dans chaque quartier : transports urbains, collecte et tri des déchets. C'est aussi favoriser la diversité des approvisionnements des ménages. Saint-Denis est bien placé avec un réseau de commerces traditionnels, plusieurs moyennes surfaces, et de la vente directe du producteur au consommateur, à la ferme, la fromagerie et à Ferm'andises. Enfin, la proximité, c'est aussi celle des relations entre les hommes qu'il faut privilégier. C'est celle qui existe entre voisins dans les quartiers et qui, bien souvent, est synonyme d'entraide, celle que l'on trouve dans le monde associatif et qui s'exprime avec bonheur lors de ses nombreuses manifestations, celle des expositions des artistes locaux, celle du café-habitants du centre social... C'est la proximité avec le personnel territorial de la commune qui remplit avec professionnalisme sa mission de service public. C'est enfin la proximité entre élus et citoyens dans les quartiers pour une bonne représentation au niveau municipal. Il reste maintenant à encore mieux relier le centre aux divers lieux de vie, en améliorant la sécurité routière et en développant les liaisons piétonnes et cyclistes. Des chantiers sont en cours, d'autres seront réalisés en 2013 et d'autres encore sont à l'étude pour les prochaines années.

Le maire Jacques Nallet

> Culture et loisirs

Des actions pour tous publics



L'atelier argentin de l'association Accords Musique (ici, en répétition) se produira sur scène le 7 avril 2013.

Concerts gratuits, rencontres avec des auteurs, théâtre, fêtes de la science, de la musique... À Saint-Denis, la culture est à la portée de tous.

Nul besoin d'habiter une grande ville pour bénéficier de spectacles et animations culturelles des plus variées, à la portée de tous et pour tous les âges. « À Saint-Denis, il se passe toujours quelque chose ! », rappelle Jean-Jacques Carrère, conseiller municipal délégué à la culture. Rares sont les week-ends où la salle des fêtes n'accueille pas une animation. Pas un mois, de décembre à juin, sans concert gratuit proposé par Accords Musique. Pas une semaine sans activités de l'ACS (Association culturelle et sportive), pour ne citer qu'une des dix-sept associations culturelles de Saint-Denis. Pas un jour, ou presque, sans rendez-vous au pôle socioculturel pour divers ateliers et rencontres. « La culture permet une meilleure compréhension de l'autre et du monde, elle incite à se retrouver, c'est un facteur important de lien social. Le bien vivre ensemble passe par le partage, l'échange intergénérationnel. Le centre social a une place importante dans ce dispositif. » Nombreux également sont les rendez-vous

à l'Odyssee : club lecteurs, venue d'auteurs, contes, expositions... « Autre pilier de l'action culturelle de la commune », la médiathèque œuvre régulièrement en lien avec le pôle petite enfance, les écoles, le collège, le centre de loisirs, et autres partenaires. Si de grands événements tels que la Fête de la science ou de la musique s'inscrivent aussi à l'agenda local, c'est bien grâce au partenariat actif et à la synergie entre la commune, le pôle, les associations... Faire venir la culture à Saint-Denis est également l'un des axes majeurs de la commission municipale culture. D'où la coopération avec le Théâtre de Bourg-en-Bresse, qui chaque année s'installe à Saint-Denis le temps d'une soirée, avec à l'affiche un spectacle tout public. Une fête médiévale en projet Médiathèque, centre social, comité des fêtes, pôle petite enfance, centre de loisirs, petite unité de vie, associations... La politique culturelle de la commune passe par le partenariat et le soutien (financier,

logistique, pratique) aux divers acteurs de la vie locale. « C'est une politique coordonnée, qui peut se définir en trois axes : proposer des spectacles gratuits, faire venir la culture, aider le secteur associatif, qui est extrêmement important sur notre territoire. En effet, Saint-Denis a la particularité de confier à des associations la gestion de services tels que la petite enfance, le centre de loisirs ou le centre social qui, dans d'autres communes, sont municipaux. » Coordonner l'action culturelle, c'est aussi proposer des thèmes fédérateurs. Le 25^e anniversaire du jumelage Saint-Denis/Schutterwald devrait donner lieu à de nouveaux échanges entre citoyens français et allemands. Dans la continuité de « Saint-Denis fait son cirque » et la « Plage du pôle », une manifestation d'envergure devrait avoir lieu au deuxième semestre 2014, autour du thème du Moyen Âge. Une commission extra-municipale sera prochainement créée. À suivre... »

> Sommaire

- > p. 2 Conseil municipal PAGE 2
> Cadre de vie PAGE 3
> Vie locale PAGE 4



> p. 4





Investissement solidaire L'enfouissement des réseaux secs (électricité / téléphone) représente un certain coût à court terme mais est pour nous tous un gage d'esthétique et de sécurité. C'est un investissement écologique et solidaire.

Malgré la rigueur budgétaire révisible, pourquoi ne pas le réaliser sur les travaux en cours en augmentant le nombre de tranches et la durée de ces travaux ? Et que se passera-t-il au moment de l'arrivée prochaine de la fibre optique ?

L'équipe municipale majoritaire n'a pas fait ce choix, ce que nous regrettons ainsi que les riverains concernés au vu du montant colossal de certains autres investissements. Existe-t-il un privilège dans l'aménagement et la réfection des quartiers ? À vous riverains d'y réfléchir... et de nous rejoindre.

Jean-Luc Bathias, tél. 0674602359 Bruno Marvie, tél. 0474214318 Véronique Herbreteau, tél. 0474216011

Nouvelle tête



Nawal Regragui a intégré le personnel communal le 5 novembre, au nouveau poste d'agent administratif dans le domaine social.

Colis de Noël

Chaque année, le CCAS offre aux Dyonisiens de plus de 75 ans, au choix, un repas, un bon d'achat (pour Connaissance du monde, Artisans du monde, des CD ou des livres) ou un colis de Noël. En 2012, sur 630 bénéficiaires, 263 ont opté pour le colis, 102 pour un bon d'achat, 95 pour le repas du 14 juillet, 22 pour deux repas à la PUV (alors qu'ils n'étaient que 2 la première fois en 2010). Les 184 colis de Noël (certains pour couples) seront distribués à partir du 17 décembre par des membres du CCAS, du conseil municipal enfants et adultes, et des bénévoles.

Le bon numéro

Lors de l'édition du guide pratique pour les personnes âgées de Saint-Denis-lès-Bourg diffusé avec le dernier bulletin municipal, une erreur s'est glissée : le bon numéro de téléphone de Virginie de la Bussière, podologue, est le 04 74 24 33 54.



Séances d'octobre et novembre

Échos du conseil

- Personnel municipal : le conseil a voté la création d'un poste d'agent administratif à mi-temps, chargé du suivi et de l'accompagnement de la politique sociale de la Ville et du CCAS, suite à la réorganisation du service accueil.
Taxe locale : une régie municipale est créée pour les opérations de recouvrement et d'encaissement de la taxe locale sur la publicité extérieure.

- Achat de matériel : la commune a acquis un véhicule électrique utilitaire Renault, modèle Kangoo, pour les services techniques. Un défibrillateur automatique, d'un coût de 1 584 € HT, sera installé au pôle socioculturel.
Logement : le conseil municipal a autorisé la signature du compromis de vente des terrains du Vallon de la Viole à AFA et fixé l'échéancier des paiements de la somme de 1,2 M € HT. La commune participera financièrement à la

réalisation des logements sociaux par Bourg Habitat à hauteur de 2 000 €/logement, pour les 22 logements neufs, et 5 000 €/logement pour les 6 réhabilitations.
Boulodrome : une convention sera signée entre la commune et le secteur bouliste concernant l'utilisation du futur boulodrome intercommunal.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

Conseil municipal d'enfants

Nouveau conseil, nouvelle déléguée



L'aire de jeux a été inaugurée par les élus de Saint-Denis, enfants et adultes, le 20 octobre.

Élu le 22 septembre, le conseil municipal d'enfants 2012/2013 compte six nouveaux membres (Auguste Feuvrier, Léa Gleize, Donia Homrani, Ophélie Moret, Émilie Nanche et Jeanne Perreaut) au côté des deux élus qui ont entamé leur deuxième année de mandat (Joris Darmedru et Marie Legrand). La nouvelle équipe se réunit trois mercredis par mois en fin d'après-midi, pour préparer ses projets, sous la houlette de Dominique Bergonso, conseiller municipal adulte, nouvelle déléguée au CME, et Leslie Cobo-Morel, animatrice.

« Leur premier vœu, c'est de mieux connaître leur commune, les services », souligne Dominique Bergonso. Le 3 octobre, guidés par Albert Dubois, premier adjoint, les jeunes élus ont visité les locaux de la mairie, de la police municipale, des services techniques,

des sapeurs-pompiers. D'autres visites sont prévues : pôle petite enfance, petite unité de vie, Vallon de la Viole, station d'épuration, château d'eau à Saint-Rémy... et peut-être l'Assemblée nationale à Paris, avec le député Xavier Breton. Outre les séances du mercredi, divers rendez-vous rythment l'agenda des jeunes conseillers : cérémonie du 11 Novembre - où ils ont lu des « lettres de poilus » - , vœux du maire...

Samedi 20 octobre, tous ont participé activement à l'inauguration de l'aire de jeux du centre-village, bel exemple de projet lancé et mené par les enfants. La création d'une aire de jeux aux Lilas, en collaboration avec le conseil municipal d'enfants de Bourg-en-Bresse, se concrétise aussi : l'équipement sera bientôt installé. Lancée en 2011, la campagne de sensibi-

Les Cadalles en chantier



Chemin des Cadalles, afin de sécuriser la circulation, la chaussée sera rétrécie par endroits et des trottoirs seront créés.

La première phase des travaux d'aménagement du chemin des Cadalles, du chemin des Oures à la rue des Blés d'Or, a débuté mi-octobre. Le chantier se poursuivra ensuite jusqu'au chemin des Grandes Cadalles, pour une durée totale de deux mois. Durant les travaux, une déviation de circulation est mise en place, l'accès au quartier étant maintenu pour les riverains et pour la ligne de bus n° 7 (via la rue des Pommiers). La troisième phase - Grandes Cadalles / carrefour de Chalandré - devra attendre la réalisation des travaux de remise aux normes du réseau d'eau potable par le syndicat Veyle/Reyssouze/Vieux Jonc prévus en 2013.

lisation à la sécurité routière se poursuit : les panneaux créés par les enfants sont en place dans la commune, l'idée d'installer un radar pédagogique a été retenue par les élus adultes. Sélectionné par le comité départemental de la Prévention routière, le projet bénéficie d'un prix de 600 €, qui permettra au CME de s'équiper d'un ordinateur portable. Le prix sera remis officiellement lors de la prochaine Semaine de la citoyenneté, en mars 2013, à Viriat. À noter dans les nouveaux projets : à l'occasion des 25 ans du jumelage Saint-Denis / Schutterwald, une correspondance pourrait naître avec des enfants allemands.

http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com

Questions d'environnement

À PIED EN VILLE



Chaque année en septembre, la commune organise une balade animée sur les sentiers, ouverte à tous.

Se déplacer en ville à pied, c'est possible et bénéfique, à plus d'un titre. D'abord, pour le plaisir et la santé : marcher une demi-heure par jour permet de se détendre et - comme le rappelle le ministère de la Santé - de prévenir l'obésité, les maladies cardiovasculaires, respiratoires et autres pathologies chroniques. Ensuite, marcher évite de polluer, réduit donc les émissions de gaz à effet de serre et permet des économies d'énergie. Enfin, côté social, marcher favorise la rencontre.

En pratique

Pour aller de Saint-Denis à Bourg à pied, passer par la voie piétonne de la rue des Écoles, traverser la rocade par le passage sécurisé, emprunter le chemin du Pré Joli, qui débouche sur la rue Clostermann, puis la rue des Vavres et la rue Eugène Dubois, peu circulante, qui arrive au pont du Mail. Un chemin pratique aussi pour les cyclistes (plan téléchargeable sur le site internet www.agglo-bourgenbresse.fr, rubrique Déplacements, Se déplacer à vélo).

Sur les sentiers

Deux circuits pédestres balisés, au départ de l'esplanade de la Liberté, invitent à découvrir la partie rurale de la commune, en passant par de petites routes de campagne et des sentiers : A - les Amarins (6 km) et B - l'étang de Barvet (10 km). Plan et descriptif disponibles à la mairie et sur le site internet de la commune.

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Bourg-en-Bresse Agglomération propose une solution simple et écologique pour vous débarrasser de vos importants volumes de branchages (plus d'un mètre cube) : un service gratuit de broyage à domicile des déchets verts. Un bon moyen d'éviter de nombreux déplacements en déchèterie et d'offrir à votre jardin un broyat compostable ou très utile en paillage. Prochaine campagne du 13 mai au 1er juin 2013 (clôture des inscriptions le 13 avril).

Tél. 0 800 86 10 96 www.agglo-bourgenbresse.fr



Le Point Info Emploi de Saint-Denis est ouvert tous les mardis matin, au pôle socioculturel.

Politique d'action sociale

Adapter les réponses aux besoins

La politique d'action sociale de la commune place le citoyen au cœur des actions. Témoignages.



Le 22 novembre, le centre social invitait à une journée « Jeux en famille ».

La municipalité analyse depuis trois ans les besoins sociaux de la population, conjointement avec Viriat et Péronnas. « Cette analyse vise à prendre en compte l'évolution des besoins des habitants et notre capacité de réponses en lien avec les associations et les institutions », précise Fabienne Le Page. La démarche s'inscrit dans la politique d'action sociale de Saint-Denis-lès-Bourg pour ses 5 500 habitants. L'adjoite au maire déléguée à l'action sociale et solidarité et vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) rappelle que « cette politique est basée sur des valeurs, sur une conception de la ville et du vivre ensemble au regard de tous les publics. C'est un travail de fond initié en 1995. Il s'agit de mettre le citoyen au cœur des actions ».

Pour chaque premier besoin social identifié, une réponse existe. Le multiaccueil petite enfance, par exemple, favorise l'épanouissement entre vies professionnelle et familiale ; la petite unité de vie (PUV) accueille les aînés en perte d'autonomie. « Mais il a fallu aller plus loin en développant l'offre d'hébergement, en favorisant la mixité sociale et en répondant aux besoins des demandeurs d'emploi avec le Point Info Emploi (PIE) ». Le chômage a doublé en quatre ans. En 2011, dix-sept familles ont bénéficié de l'Épicerie solidaire. En 2012, au 31 octobre, le CCAS a distribué 177 colis de la Banque alimentaire. La permanence du travailleur social du Conseil général, mise en place en 2010 au pôle socioculturel, permet d'apporter aux personnes une réponse de proximité appréciée. Cette année, le budget du CCAS s'élève à 53 000 €, en progression de 20 % par rapport à 2008. Il finance essentiellement des aides aux familles en difficulté et l'aide aux vacances des enfants. « Il reste encore beaucoup à faire. L'analyse des besoins sociaux est actualisée tous les ans. Elle est incontournable car elle guide nos choix et permet de vérifier que les réponses sont adaptées. »

Des actions transversales entre générations

Marie-Françoise Hégooburu

est conseillère municipale, membre de la Commission d'action sociale et solidarité et du CCAS.

« Au niveau municipal, je constate une volonté de mettre en œuvre des actions transversales entre les générations comme avec le pôle socioculturel. La volonté également d'aider les jeunes et de soutenir ponctuellement les habitants en difficulté. Ce sont les travailleurs sociaux qui mettent en évidence des situations d'endettement ou de trop petits "reste à vivre". Depuis 2011, nous avons parrainé trois étudiants qui font leurs études à l'étranger. En contrepartie, ils ont témoigné de leur expérience. Deux jeunes ont reçu une aide au permis de conduire. Cela contribue à leur autonomie et les ouvre sur le monde du travail. D'autres actions sont à souligner, comme celles visant à rompre l'isolement des personnes âgées, qui représentent une part non négligeable du budget du CCAS. »

« Quand le système D ne suffit plus »

Mme B. est en arrêt de travail et élève seule ses trois enfants scolarisés. « En décembre 2011, j'ai fait appel au CCAS qui m'a orientée vers plusieurs lieux d'aide. Dans un premier temps, j'ai

rencontré Fabienne Le Page pour voir ce qu'il était possible de faire au niveau de la commune. J'ai obtenu une aide exceptionnelle sur les tickets de cantine de mes enfants pendant un mois environ. Dans un deuxième temps, j'ai rencontré l'assistant social de secteur du Conseil général. Une aide alimentaire m'a été allouée pour trois mois, puis une seconde de deux mois. Je me rendais une fois par semaine à la mairie pour aller chercher le colis de la Banque alimentaire. Depuis, ma situation financière s'est améliorée. C'est dur de faire le premier pas vers l'assistance sociale. Mais ça vaut le coup. Ça permet de se "dépatouiller" et surtout de souffler. »

Des acteurs qui vont dans le même sens

Jean-Philippe Bertrand

préside depuis 2012, l'association qui gère le centre social.

« Je m'investis depuis le départ dans le centre social pour contribuer à créer du lien entre nous, habitants, qui que nous soyons. Saint-Denis est une commune à taille humaine où tout un réseau s'est créé, à la fois informel et formel avec le CCAS, les permanences du Conseil général et les élus. Le centre social est un outil au service de la politique sociale de la cité. Ça fonctionne plutôt bien car tous les acteurs vont dans le même sens. »

